

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 15 juin 2023

Publié le : 23/06/2023

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni, Salle Robert Schwint – La City – 4 rue Gabriel Plançon – 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23.

La séance est ouverte à 18h37 et levée à 19h03.

Etaient présents : Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN (à partir de la question n°12), M. Daniel HUOT (à partir de la question n°6), M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE (à partir de la question n°9), M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF.

Etaient absents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, M. Gilbert GAVIGNET, M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Pascal ROUTHIER.

Secrétaire de séance : M. Christian MAGNIN-FEYSOT.

Procurations de vote : Mme Anne BENEDETTO à M. Christophe LIME, M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF, M. François BOUSSO à Mme Françoise PRESSE, Mme Marie ETEVENARD à M. Nathan SOURISSEAU, M. Yves GUYEN à M. Marcel FELT (jusqu'à la question n°11 incluse), M. Michel JASSEY à M. Yves MAURICE, M. Aurélien LAROPPE à Mme Lorine GAGLILOLO (jusqu'à la question n°8 incluse), M. Jean-Paul MICHAUD à Mme Marie-Jeanne BERNABEU.

Samedis piétons Attribution de subvention à l'Office de Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : M. Benoît VUILLEMIN, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n° 2	31/05/2023	Favorable
Bureau décisionnel	15/06/2023	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2023 et PPIF 2023-2027 « Promotion économie prospection »	Montant du budget 2023 : 251 000€ Montant de l'opération : 10 000 €

Résumé :

L'office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon (OCAB) est chargé de la mise en œuvre des « Samedis piétons », opération d'animation du centre-ville de Besançon, cœur d'Agglomération. Cette opération vise à maintenir l'activité et les flux commerçants.

Après la crise sanitaire majeure qui a impactée le secteur commercial et artisanal du centre-ville de Besançon, l'OCAB a été chargé de déployer une campagne de communication en direction d'une zone de chalandise élargie.

Il est proposé de soutenir cette action à hauteur de 10 000 €.

I. Contexte

Depuis plusieurs années, l'Office de Commerce et de l'Artisanat coordonne l'opération « Samedis piétons ».

Inscrite dans le calendrier commercial de Besançon et son agglomération, l'OCAB a en outre déployé son action en direction de la clientèle de Haute-Saône et du Haut Doubs. L'opération connaît une bonne fréquentation.

II. Bilan samedis piétons 2022

Les éditions 2022 des samedis piétons se sont déroulées de la manière suivante :

- 12 mars
- 09 avril
- 14 mai
- 11 juin
- 10 septembre
- 10 décembre

La fréquentation suivante a été observée en 2022 :

SAMEDIS PIETONS	PARTICIPANTS	NOMBRE DE CHEQUES DISTRIBUES
MARS	550	820
AVRIL	675	999
MAI	720	1083
JUIN	709	1050
SEPTEMBRE	723	1120
DECEMBRE	1037	1707
TOTAL	4414	6779

Ainsi en 2022, 6779 chèques ont été distribués pour 6 éditions, soit 67 790 € réinjectés dans le commerce de centre-ville.

Pour rappel en 2021, 6 123 chèques avaient été distribués pour 7 éditions.

III. Programme 2023

Pour cette année, 6 dates sont proposées :

- 11 mars
- 08 avril
- 13 mai
- 10 juin
- 16 septembre
- 18 décembre

IV. Plan de financement

DEPENSES	€	RECETTES	€
Honoraires outils de communication	1 000	Participation Ville	20 000
		Participation Agglo	10 000
		Office du commerce	20 000
Diffusion spot radio France Bleue	1 500	Adhésion Bezac Kdo offertes	4 950
Adhésion Bezac Kdo	4 950	Galleries Lafayette	1 500
Bezac Kdo Samedis Piétons	70 000	Passages Pasteur	2 500
		Monoprix	500
		UCB	3 500
Valorisation temps de travail OCAB	4 000	Commerçants en direct	4 375
Enveloppes d'envoi	600	Commerçants Halles	2 200
Sacs distribution	150	Beaux-Arts	19 000
		Commerçants UCB	
Impression chèques-FNCV	500		
Animations	5 000		
Divers	825		
TOTAL	88 525		88 525

V. Proposition

Il est proposé de soutenir l'Office de Commerce et de l'Artisanat pour lui permettre d'assurer la mise en oeuvre des samedis piétons, par l'attribution d'une subvention de 10 000 € (montant identique à 2021 et 2022).

M. Nicolas BODIN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon au titre des samedis piétons 2023.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

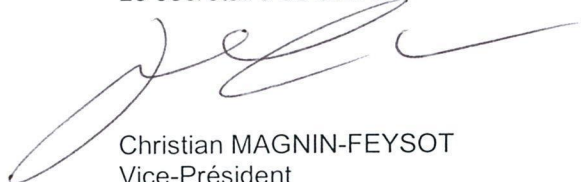
Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 1

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le secrétaire de séance,



Christian MAGNIN-FEYSOT
Vice-Président

Pour extrait conforme,

La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon